



Test de prise de connaissance du règlement intérieur.

Règlement intérieur disponible sur la page du site cfppa.fr : <https://cfppa.fr/nos-regles-de-vie>

Quelles sont la ou les zones fumeurs ?

- A : Toute zone à l'extérieur des bâtiments
- B : La zone proche de l'abribus
- C : La grande rue

Quels parkings devez-vous utiliser ?

- A : Le parking en face des bâtiments
- B : Le grand parking à droite en arrivant
- C : Le parking proche du restaurant scolaire

Quelle est la vitesse autorisée sur le site ?

- A : 50 km/h
- B : 30 km/h
- C : 60 km/h

Quelles sont vos obligations en qualité de stagiaire ?

- A : participer à tous les cours
- B : se soumettre aux évaluations
- C : respecter les autres

Pour organiser une réunion entre apprenants,

- A Vous devez demander une autorisation auprès de la direction
- B Elle peut avoir lieu pendant les heures de cours
- C Vous pouvez inviter des personnes extérieures à l'établissement

Peuvent donner lieu à la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire :

- A : Tout manquement au règlement intérieur
- B : Toute atteinte aux personnes
- C : Toute atteinte aux biens

Rayer la ou les réponses fausses

Je soussigné(e) , M, certifie avoir lu et pris en considération le règlement intérieur du CFPPA de Bourges Le Subdray, et je m'engage à respecter celui-ci.

Fait en deux exemplaires, à _____ Le _____

L'apprenant
Préciser la mention « lu et approuvé »

Le Directeur de Centre
CFPPA de Bourges

Mis à jour le 24 juin 2021